



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prolifération des écrevisses américaines dans les cours d'eau de l'Avesnois

Question écrite n° 6232

Texte de la question

Mme Sandra Delannoy alerte Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur les conséquences écologiques et économiques de la prolifération massive des écrevisses américaines dans les cours d'eau du département du Nord et plus particulièrement dans l'Avesnois. Lors d'une opération récente à Choisies, près de 1 200 écrevisses envahissantes ont été extraites en quelques heures de l'Helpe Majeure, confirmant une situation alarmante. L'écrevisse de Louisiane et l'écrevisse signal (*Faxonius limosus*) ont colonisé de nombreux milieux aquatiques de l'Avesnois, causant des déséquilibres majeurs dans les écosystèmes. Les conséquences sont nombreuses : disparition totale de l'écrevisse à pattes blanches dans le département, selon les études de la Fédération de pêche du Nord ; appauvrissement de la biodiversité, du fait du comportement agressif et de l'alimentation vorace des écrevisses invasives ; dégradation physique des berges par leurs terriers, accentuant l'érosion et l'envasement des zones de reproduction naturelles, notamment pour la truite fario ; risque sanitaire majeur, ces écrevisses étant porteuses de la peste de l'écrevisse, une maladie mortelle pour les espèces locales. La capacité de reproduction fulgurante de ces espèces est aussi préoccupante : une seule femelle peut pondre entre 200 et 700 œufs plusieurs fois par an, engendrant jusqu'à 2 tonnes d'écrevisses par hectare. Malgré les initiatives locales, souvent portées par des associations de pêche ou en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois, les moyens humains et financiers restent largement insuffisants. Ainsi, elle souhaite savoir quelles mesures d'urgence le Gouvernement envisage pour lutter contre cette prolifération invasive dans les cours d'eau du Nord, notamment dans l'Avesnois ; s'il est prévu de simplifier les procédures de piégeage et d'en encourager la pratique citoyenne sous encadrement ; et si un plan d'aide aux collectivités impactées sera mis en œuvre pour restaurer les milieux naturels et préserver la biodiversité locale aujourd'hui gravement menacée.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Delannoy](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6232

Rubrique : Biodiversité

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2025